• 3 JOURS DES CRÉATEURS

Quelle que soit votre passion, si vous êtes artistes dans l'âme et que vous souhaitez exposer aux « 3 jours des créateurs » qui auront lieu les 3, 4 et 5 octobre, venez vous inscrire à la mairie ou par téléphone au 05 53 23 50 70.

• MARCHÉ GOURMAND ET CINÉMA DE PLEIN AIR

Jeudi 24 juillet, Film « Le grand bain » à 22h

Parc Fernand Mourgues (Piscine)

A partir de 19 h 30

Entrée gratuite

• SOIRÉE MOULES FRITES

Le 1er août, le comité des fêtes organise sa soirée moules frites sur le site du parc Fernand Mourgues (piscine)

Au menu : moules-frites, fromage et glace.
Soirée animée par Julien Chaumel

Vente des tickets à la mairie, à la buvette de la piscine et sur place le soir même.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- MARCHÉ GOURMAND et CINÉMA DE PLEIN AIR - 24 juillet à partir de 19 H 30
- SOIRÉE MOULES-FRITES - 1er août - 19 H 30
- MARCHÉ GOURMAND - 21 août - 19 H 30

Le Lien Gardonnais

N°208

http://gardonne-ville.fr - mairiedegardonne@orange.fr
Facebook : Mairie de Gardonne

Informations Municipales
Juillet 2025

L'habitude commence comme un fil de soie et devient vite un câble d'acier.

• ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

Voici l'été revenu et avec lui, son lot de chaleur et d'orages.

J'en profite donc pour vous conseiller de vous hydrater et de vous protéger du soleil aux heures les plus critiques, à savoir entre 14h et 18h.

Le camping et la piscine municipale sont ouverts aux heures habituelles.

Le centre de loisirs prend le relais de l'école, à partir du 7 juillet, avec de nombreuses animations pour divertir les enfants.

Les animations à venir après la fête de la St. Jean et le concert du sosie de Céline Dion, seront le marché nocturne avec une séance de cinéma en plein air le 24 juillet, et la traditionnelle soirée moules frites le 1er août.

Merci à tous de répondre présents à ces animations.

Les commerçants et artisans restent fidèles à leur poste pour vous servir au mieux, de même que les marchés du mercredi et du dimanche.

Le 5 août, nous accueillerons M. Romain Fontanié qui ouvrira la boucherie 11 rue de l'Église. Nous en sommes très heureux et vous demandons de lui réserver votre meilleur accueil.

Je vous souhaite un très beau mois de juillet en souhaitant vous rencontrer lors des diverses manifestations.

Bien à vous,

Votre Maire,

Pascal DELTEIL.

Le mercredi 3 juin à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

- M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour : point la Poste.
Le conseil municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 mai 2025.
M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 mai 2025. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres.

- Convention canoë 2025.
M. le Maire propose de renouveler la convention signée avec M. Frédéric LHOMME entreprise PROSPORTS 24 exploitant du point accueil canoë pour la saison canoë 2025.
La convention reprendra les points suivants :
- Mise à disposition de 25m² sur la parcelle A1681 pour l'installation d'un point canoë pour la saison 2025
- Prix de location : 364,15 € pour la saison
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement de cette convention pour la saison 2025.

- Emprunt pour l'agrandissement Gymnase Fernand Mourgues.
Afin d'assurer l'agrandissement du Gymnase Fernand Mourgues, il y a lieu de recourir à un crédit à long terme de 400 000 € et un crédit relais de 106 000€ en attente du remboursement de la FCTVA. Après avoir pris connaissance des différentes offres, le conseil municipal autorise M. le Maire à réaliser l'emprunt à long terme auprès du Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour la somme de 400 000€ d'une durée de 20 ans au taux fixe de 3,83 % ainsi qu'un prêt relais de 106 000€ sur une durée de 36 mois au taux EURIBOR 3 MOIS I.PREFIX. + marge en % de 1,42.

- Recrutement pour accroissement temporaire d'activité au service technique à compter du 01/ 07/2025.
Le conseil municipal charge M. le Maire de recruter un agent au service technique dans le cadre d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1er juillet 2025 et jusqu'au 30 juin 2026 pour une durée hebdomadaire de 35 h.
Cet agent sera chargé de la préparation des repas, de l'aide au service et de l'entretien des cuisines du restaurant scolaire et du centre de loisirs.
La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice majoré 366.

- Modalités d'octroi de cadeaux du personnel pour départ à la retraite.
M. le Maire expose au conseil municipal que la commune, afin de pouvoir offrir des cadeaux au personnel communal doit prendre une délibération décidant l'octroi de cadeaux aux agents. Suite au départ à la retraite d'un agent de la collectivité, un cadeau d'une valeur de 850 € va être offert à l'agent par la municipalité.

- Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.
Mme Béatrice FEYTOUT est désignée coordonnatrice dans le cadre du recensement de la population. Elle bénéficiera du remboursement de ses frais de mission.

• PERMANENCE D'INFORMATION SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, de la justice sociale et du développement économique local, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) s'associe au Pacte Territorial Dordogne-Périgord 2025-2027, porté par le Département.

Ce programme ambitieux vise à accompagner les ménages, en particulier les plus fragiles, dans la rénovation énergétique et l'adaptation de leur logement, tout en soutenant l'activité des entreprises locales.

Afin de faciliter l'accès à l'information et à l'accompagnement, la CAB met en place, en partenariat avec l'ADIL 24, SOLIHA et le CAUE, des permanences d'information ouvertes à tous les habitants du territoire :

- Permanences d'information sur la rénovation de l'habitat
- Sans rendez-vous – conseils personnalisés, informations sur les aides et les démarches

- Mairie de Bergerac : tous les lundis matins, de 9h à 12h (salle des commissions)
- Première permanence : lundi 2 juin 2025

- Espace France Services La Force : chaque 1er jeudi du mois, de 9h à 12h
- Première permanence : jeudi 5 juin 2025

- Espace France Services Mouleydier : chaque 2ème jeudi du mois, de 9h à 12h
- Première permanence : jeudi 12 juin 2025

- Siège de la CAB – Domaine de La Tour « la Tour Est » (salle Hélène Duc) : tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h
- Première permanence : mercredi 4 juin 2025
- Documents à apporter lors du rendez-vous :
    - Dernier avis d'imposition
    - Justificatif de propriété (ex. : taxe foncière)
    - Devis et plan du logement (facultatif)

Contacts utiles :
- ADIL 24 : 05 53 09 89 89 – contact@adil24.org
- Service Habitat de la CAB : habitat@la-cab.fr – 05 53 23 43 95

Le Lien Cadonnais

• CONCERT DES CHOEURS UNIS

Dimanche 15 juin avait lieu le concert de la chorale les Choeurs Unis à l'église. Un bon moment de chants très sympathique.

Félicitations aux choristes.

• COMITÉ DES FÊTES

Une belle fête de la St Jean !

Les 21 et 22 juin, Gardonne était en fête.

Le samedi 21 juin une soirée fête de la musique a eu lieu, animée par Jérome Fontanet.

Le dimanche 22 juin, le matin avait lieu l'exposition de modélisme ferroviaire à l'Accueil puis la soirée a battu son plein avec les traditionnelles moules-frites animée par le Trèfle Gardonnais.
La journée s'est terminée comme de tradition par un beau feu d'artifice tiré cette année depuis le pont.

Pendant ces 2 jours, de nombreuses attractions foraines étaient présentes.

Un bon cru 2025 malgré la chaleur.

- Point la Poste.
M. le Maire fait part au conseil municipal du compte rendu de sa rencontre avec le directeur de la Poste du secteur de Bergerac et le responsable de l'évolution du maillage territorial concernant l'adaptation des horaires du bureau de poste de Gardonne car selon la Poste il a été constaté une baisse d'activité de – 45 % depuis 2014.
Il a donc été proposé d'adapter les horaires soit une volumétrie de 14 heures par semaine en laissant le bureau ouvert soit le matin, soit l'après-midi.
Autre point évoqué : ouverture du bureau de poste du lundi au vendredi de 9 h à 12 h durant la saison estivale du 30 juin au 30 août 2025
Le conseil municipal s'oppose fermement à la diminution des heures d'ouverture du bureau de poste au public et demande le maintien des jours et horaires d'ouverture actuels.

- Compte rendu du conseil communautaire de la CAB du 14 avril 2025.
Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire de la CAB.

Prochain conseil le 3 septembre à 19 h

• ENTRETIEN DES TERRAINS

Nous vous rappelons que tous les propriétaires doivent entretenir leurs terrains : fauchage, élimination de taillis et de ronces....

Nous vous rappelons aussi que les haies et arbres ne doivent pas dépasser chez le voisin ou sur la voie publique et respecter les règles de hauteur. Vos plantations ne doivent pas pousser dans les fils électriques ou téléphoniques.

Le SMD3 vient de nous informer que si des branches empêchent le camion de collecte des ordures ménagères de passer : la collecte n'aura pas lieu dans tout le secteur en attendant. Merci de faire le nécessaire.

Ce sont des règles élémentaires de respect envers toutes et tous. Merci.

• PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale est ouverte depuis le 1er juillet et jusqu'au 31 août de 14 h à 19 h.
Prix d'entrée : 3 € adulte et 2 € enfant de moins de 15 ans. (maillot de bain obligatoire)

Pour les cours de natation et d'aquagym vous pouvez contacter directement le maître nageur à la piscine au 05 53 27 90 67 ou directement Grégory au 06 85 32 97 85.

• A.I.P.E.

Cette année encore l'AIPE de Gardonne a organisé une petite soirée afin de clôturer la fin des années de primaire des élèves de CM2.
16 enfants sur 17 étaient présents ce 24 juin et ont pu passer un super moment tous ensemble.
Nous remercions les parents et les enfants pour leur participation à cette belle soirée.

Petit événement bien réussi !

- AIPE, une kermesse réussie malgré les températures élevées.
Cette année encore nous avons fait appel aux associations des alentours de Gardonne et tenons à les remercier une fois de plus pour leur participation : les Ducks de Gardonne - football américain, asso Angloba, Gardonne Basket Club, école de pétanque de Bergerac Naillac, 1ère Compagnie d'Arc du Périgord, judo-Club Ginestet - La Force, gym volontaire gardonnaise.

Merci aussi aux bénévoles qui sont indispensables pour une bonne organisation, ainsi qu'aux maîtresses qui nous ont proposé cette année encore un magnifique spectacle.

Nous souhaitons de bonnes vacances d'été à tous les enfants !

• ÉCOLE DE GARDONNE

La kermesse de l'école organisée magistralement par l'AIPE s'est déroulée au Parc Servois samedi 28 juin à partir de 14h sous des températures au-dessus des 30°C.
Les enfants ont d'abord pu bénéficié des jeux installés par l'AIPE (pêche aux canards ou chamboule-tout) mais aussi des animations proposées par les associations invitées.
À 16h30, a débuté le spectacle proposé par chaque classe et l'association Cultive ta lecture. « Cultive ta lecture» intervenant à la bibliothèque à la pause méridienne a sollicité « Le Présent du Conte » (conteuse et musicien) pour initier les enfants à l'art du conte. Guidés par Nell et Jack, les deux groupes d'enfants à l'issue de 5 courtes séances de préparation ont conté « La mère des pommes » et « La tarte aux pommes que papa m'a préparée ».
Ont suivi les différentes prestations des 6 classes sur le thème des émotions et selon une large palette de productions : danse, poèmes dits à voix haute, théâtre d'improvisation, avec ou sans costumes.
Le public de parents est resté attentif malgré la chaleur.
Bravo les enfants pour votre énergie et votre engagement.
Il est rassurant de constater qu'il est encore possible qu'un projet commun puisse se réaliser associant enseignants, associations, parents, municipalité et personnel municipal, requérant un partage de responsabilités, des échanges et un engagement bénévole de chacun.

• DÉPART À LA RETRAITE DU CUISINIER

Dominique Gogibus vient de ranger son tablier ce lundi 30 juin pour une retraite loin des fourneaux après 40 ans de bons et loyaux services principalement à la cantine scolaire de Gardonne.

Apprécié de tous, il a eu droit à 13h30 à une haie d'honneur des élèves qui avaient aussi préparé un recueil de dessins et de petits mots à son intention, annoté et signé un magnifique tee-shirt en souvenir de l'école de Gardonne.

À 18h30 la municipalité avait convié les parents d'élèves anciens et actuels, les enfants, les enseignants, le personnel municipal et les élus à un pot d'au revoir dans le parc Servois.
M. le Maire a rappelé les états de service du récipendiaire et offert au nom du conseil municipal un bon d'achat dans une enseigne locale. L'AIPE a remis elle aussi un cadeau.
Un nouveau chef cuisinier prend la relève, Michaël Carrière. Souhaitons-lui la bienvenue !

Bon vent Dominique !